Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 23.01.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-trois janvier deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYART – Eric THOMY – Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :
Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Sylvie RISSE
Madame Valérie GUERAULT donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire :
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois
Transmis au Représentant de l'Etat le 1 février 2024
Publié sur le site internet de la commune le 1 février 2024
Le Maire, Béatrice BULOU

1. Désignation du secrétaire de séance

Conseillers élus : 27	Conseillers en fonction : 27	Conseillers présents : 24	Conseillers absents : 3 dont 3 avec procuration

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, Madame le Maire propose la candidature de Madame Cathie PETRI.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DESIGNE Madame Cathie PETRI comme secrétaire de séance.

ADOPTE A L'UNANIMITE
Par 27 Voix pour

Mundolsheim, le 1 février 2024

Le Maire,

MAIRIE DE MUNDOLSHEIM

Béatrice BULOU

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI